Consultez ce mail dans votre navigateur

iteipmai

Veille réglementaire produits phytosanitaires et substances actives

Octobre 2023

Sommaire

Approbation des substances actives, de base et à faible risque
Approbation des substances actives
Non-approbation des substances actives
Approbation des substances de base
Non-approbation des substances de base
Approbation des substances à faible risque
Non-approbation des substances à faible risque
Modifications des conditions d'approbation
Prolongation de la période d'approbation

Evaluation de risque
Evaluations de risque des substances actives
Evaluations de risque des substances de base
Evaluations de risque des substances à faible risque

Limites maximales de résidus
Evaluations des LMR existantes
Modifications des LMR
Propositions de modifications des LMR

Règlementations diverses

Sécurité applicateur

Divers

Approbation des substances actives, de base et à faible risque

Approbation des substances actives

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Non-approbation des substances actives

***Adoxophyes orana granulovirus* souche DSM-BV-0001, spiromésifène (CAS 283594-90-1) et *Bacillus firmus* I-1582**
L'Anses a procédé au retrait de 4 autorisations de mise sur le marché de produits phytopharmaceutiques à base des substances actives *Adoxophyes orana granulovirus* souche DSM-BV-0001, spiromésifène et *Bacillus firmus* I-1582, en raison de la fin des périodes d'approbation de ces trois substances actives.
Cela concerne les produits CAPEX, OBERON, FLOCTER et VOTIVO.

Les délais de grâce concernant la distribution et l'utilisation de ces produits sont consultables ici:
>> Lien

Clofentézine (CAS 74115-24-5)
L'UE a procédé au non-renouvellement de l'approbation de la substance active «clofentézine».
>> Lien

Métirame (CAS 9006-42-2)
L'UE a procédé au non-renouvellement de l'approbation de la substance active "métirame".
>> Lien

Approbation des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Non-approbation des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Approbation des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Non-approbation des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Modifications des conditions d'approbation

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Prolongation de la période d'approbation

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Retourner au sommaire

Evaluations de risque des substances actives

Evaluations de risque des substances actives

Metalaxyl-M (CAS 70630-17-0)
L'EFSA vient de publier l'évaluation de risque de la substance active metalaxyl-M.
>> Lien

Dimoxystrobin (CAS 149961-52-4)
L'EFSA vient de publier l'évaluation de risque de la substance active dimoxystrobin
>> Lien

Mecoprop-P (CAS 16484-77-8)
L'EFSA actualise son évaluation des risques sur la substance active mecoprop-P.
>> Lien

Abamectine (CAS 71751-41-2)
L'EFSA a fournit une évaluation des arguments scientifiques soulevés par l'organisation non gouvernementale Pesticide Action Network Europe (« PAN Europe ») concernant la réapprobation de la substance active Abamectine,
>> Lien

Evaluations de risque des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Evaluations de risque des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Retourner au sommaire

Limites maximales de résidus

Evaluations des LMR existantes

Nicotine dans les épices - article 43
L'EFSA a émis un avis scientifique à la demande de la Commission Européenne, sur certaines LMR de la substance active nicotine dans les épices.
"Sur la base des résultats de l'évaluation des risques l'EFSA a conclu, concernant la LMR pour le groupe des épices, qu'une dose de 0,3 mg/kg ne devrait pas présenter de risque pour la santé des consommateurs."
>> Lien

S-metolachlor - article 12
Les LMR existantes sur la substance active S-metolachlor ont été évaluées par l'EFSA.
>> Lien

Modifications des LMR

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Propositions de modifications des LMR

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Retourner au sommaire

Règlementations diverses

• RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2023/2429 DE LA COMMISSION du 17 août 2023 [...] concernant les normes de commercialisation pour le secteur des fruits et légumes, certains produits transformés à base de fruits et légumes et le secteur de la banane [...].
>> Lien

• Modification du RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) N° 540/2011 DE LA COMMISSION du 25 mai 2011 [...], en ce qui concerne la liste des substances actives approuvées
>> Lien

• Modification du Règlement d'exécution (UE) 2018/2019 de la Commission du 18 décembre 2018 établissant une liste provisoire de végétaux, produits végétaux ou autres objets à haut risque, [...] et une liste des végétaux pour lesquels un certificat phytosanitaire n'est pas exigé pour l'introduction sur le territoire de l'Union [...].
>> Lien

• Modification du RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2020/1213 DE LA COMMISSION du 21 août 2020 concernant les mesures phytosanitaires préalables à l'introduction dans l'Union de certains végétaux, produits végétaux et autres objets ayant été retirés de l'annexe du règlement d'exécution (UE) 2018/2019
>> Lien

Retourner au sommaire

Sécurité applicateur

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Retourner au sommaire

Divers

• ANSES: Bulletins des autorisations de mise sur le marché (AMM) des produits phytopharmaceutiques et adjuvants.
>> Novembre 2023

• Mise à jour du logiciel PERSAM:
Software tool for calculating the predicted environmental concentrations (PEC) of plant protection products (PPP) in soil for permanent and annual crops - Bug fixing & update report.
>> Lien

• Ravageur invasif :
Suite à la première détection en France de l'aleurode épineux du citronnier *Aleurocanthus spiniferus* (Gard et Hérault, juin 2023, >> Article ici), l'UE a publié un Arrêté (9 octobre 2023) fixant les modalités de participation de l'état aux frais nécessairement occasionnés par la lutte.
>> Lien vers l'arrêté

• Méthodes officielles d'analyse relative à l'identification de différents nématodes ravageurs des cultures:
- *Meloidogyne chitwoodi, M. fallax* et *M. enterolobii* >> Lien
- *Globodera pallida* et *G. rostochiensis* >> Lien

• Appel à contribution de la Commission européenne "Targeted amendment of the Plant Health Regulation"
Cette contribution concerne les organismes de quarantaine, les règles d'importation de végétaux ou de produits végétaux, l'utilisation de passeports phytosanitaires,...

Contribution ouverte du 24 octobre 2023 au 01 janvier 2024.
>> Lien

• Appel à contribution de la Commission européenne:
La directive sur les pratiques commerciales déloyales dans la chaîne d'approvisionnement agricole et alimentaire fixe des règles minimales visant à mieux protéger les agriculteurs et les petits et moyens fournisseurs actifs dans la chaîne d'approvisionnement.

Contribution ouverte du 18 octobre 2023 - 29 novembre 2023.
>> Lien

• L'union européenne a mis à jour la liste des **produits autorisés en agriculture biologique**
>> Lien

• Consultation publique MASA : *Projet de décret permettant, sous conditions, une prolongation temporaire du certiphyto avant son renouvellement.*
Consultation ouverte du 23 octobre au 13 novembre 2023.
>> Lien

• Consultation publique MASA: projet de règlementation encadrant l'innocuité et l'efficacité des matières fertilisantes et des supports de culture.
Consultation ouverte du 30 octobre 2023 au 30 novembre 2023.
>> Lien

• IBMA: The future is Biocontrol!
Nouvelle décision du parlement européen comprenant des amendements prévoyant une définition de la lutte biologique à l'échelle européenne, l'utilisation de la lutte biologique dans les zones sensibles et une procédure accélérée des autorisation en matière de lutte biologique.

>> Lien

• PHYTEIS: Ligue des plantes démontrée pour bloquer les maladies
Face à une maladie, les gènes de résistance d'une variété de blé ou de riz ne sont pas les seuls responsables de sa capacité à faire front. Le dialogue établi entre variétés voisines ouvre de nouvelles pistes dans l'amélioration variétale.
>> Lien

Retourner au sommaire

***Veille réglementaire* est une lettre publiée par iteipmai.**

iteipmai
3 Belle Tête - Melay - 49120 Chemillé-en-Anjou
www.iteipmai.fr

ARCHIVES VEILLE REGLEMENTAIRE

Se désabonner | Report spam

Envoyé avec le logiciel ActiveTrail